COLLOQUE

Les honoraires de l'avocat : mode d'emploi

30 janvier 2013 de 9h00 à 13h00
Auditorium de la Maison du Barreau

fco Formation Continue Obligatoire Validation 2013

INSCRIPTIONS EN LIGNE
www.efb.fr/formation-continue

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Les honoraires de l'avocat : mode d'emploi

INTRODUCTION
Christiane Féral-Schuhl, bâtonnier de l'Ordre

PRÉSENTATION :
Laurence Bedossa, ancien membre du Conseil de l'Ordre
Didier Dalin, ancien membre du Conseil de l'Ordre

I LE CALCUL DE L'HONORAIRE

Didier Dalin, *ancien membre du Conseil de l'Ordre*
Nadine Belzidsky, *membre du Conseil de l'Ordre*
Henri Alterman, *ancien membre du Conseil de l'Ordre*

- Montant.
- Marge brute, marge nette. A partir de quel moment travaille-t-on à perte ?
- Méthodes : temps passé, forfait, résultat.
- La nécessité d'apprendre à facturer pour la bonne gestion de son entreprise.

10H30 – PAUSE CAFÉ

II – LA CONTRACTUALISATION DES HONORAIRES

Laurence Bedossa
Didier Dalin
Gilles Galvez, *ancien membre du Conseil de l'Ordre*

- Rappel des textes et obligation d'information régulière du client.
- Lettre de mission.
- Convention d'honoraires.

III - LE CONTENTIEUX DE L'HONORAIRE

Jacques Bichard, *président de la cour d'appel en charge des litiges d'honoraires*
Laurence Bedossa
Didier Dalin

- Ce que l'avocat doit faire.
- L'appréciation des litiges d'honoraires par les magistrats.
- La jurisprudence de la cour d'appel et de la Cour de Cassation.

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

www.avocatparis.org
www.facebook.com/barreau2paris

Conception, réalisation : direction de la communication de l'Ordre des avocats de Paris